



Adresse du Tribunal :

Demande unilatérale de divorce
(art. 114 CC et 290 ss CPC)

- ☐ Demande de conciliation (291 CPC)
- ☐ Requête de mesures provisionnelles

FORMULAIRE ET PIECES JUSTIFICATIVES

A ENVOYER

EN 2 EXEMPLAIRES

1. Partie requérante (Parent qui dépose la requête)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète: _____

Date de naissance : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse email : _____

Nationalité : _____

Langue : _____ Traduction/interprète nécessaire : ☐ oui ☐ non

Nom et adresse du (de la) curateur(trice) : _____

1.1 Information préalable à la procédure¹

- ☐ A participé à la séance d'information « Se séparer dans le respect de l'enfant »
en date du : _____
- ☐ Participera à la séance d'information « Se séparer dans le respect de l'enfant »
en date du : _____

1.2 Mandataire de la partie requérante

Nom de l'Etude : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse email : _____

¹ Si vous n'y avez pas participé ou si ne vous êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à le faire. Vous trouverez le lien pour l'inscription sur le site internet de l'Etat de Vaud à l'adresse suivante : www.vd.ch/consensus-parental

2. **Partie intimée** (L'autre parent)

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Nationalité :

Langue : Traduction/interprète
nécessaire : ☐ oui ☐ non

Nom et adresse du (de la) curateur(trice) :

.....

.....

2.1 **Information préalable à la procédure**

☐ A participé à la séance d'information « Se séparer dans le respect de l'enfant »
en date du :

2.2 **Mandataire de la partie intimée**

Nom de l'Etude :

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

3. **Mariage**

Date : Lieu :

4. Séparation

a) Existe-t-il un jugement ou une convention de

mesures protectrices de l'union conjugale :

☐ oui

☐ non

Si oui, rendu ou ratifiée en date du :

par l'Autorité suivante :

b) Les époux vivent-ils séparés :

☐ oui

☐ non

Si oui, date de la séparation de fait des époux :



5. Enfant(s)

a) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

b) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

c) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

d) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

e) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

f) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

g) Enfant commun : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Détenteur(s) de l'autorité parentale: ☐ conjointe ☐ Requérant(e) ☐ Intimé(e)

6. Modalités de prise en charge actuelles de(s) l'enfant(s)

6.1 Existe-t-il une décision judiciaire qui organise les modalités de prise en charge de(s) l'enfant(s) chez chacun des parents ?

- ☐ Oui, laquelle : _____
- ☐ Non : modalités réglées à l'amiable

6.2 Les modalités de la prise en charge fixées par décision judiciaire ou administrative, respectivement à l'amiable sont-elles toujours appliquées ?

- ☐ Oui
- ☐ Non : Depuis combien de temps et pourquoi ?

Quelles sont les modalités de prise en charge actuelles ?

Des enfants² : _____

Semaine 1

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin														
Midi														
Après-midi														
Soirée														
Nuit														

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Tiers : **T**

² Précisez à quels enfants les modalités de prise en charge s'appliquent au moyen des lettres a) à g) lorsque celles-ci ne sont pas identiques pour tous. Vous trouverez des formulaires supplémentaires « Modalités de prise en charge actuelle de(s) l'enfant(s) » sur le site de l'Etat de Vaud, à l'adresse suivante : www.vd.ch/consensus-parental

6.3 Taux d'activité de la partie requérante : _____ %

Jours travaillés

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soirée							
Nuit							

6.4 Taux d'activité de la partie intimée : _____ %

Jours travaillés

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soirée							
Nuit							

7. Situations financières

7.1 Situation financière de la partie requérante

7.1.1 Revenus mensuels

Revenu net, sans allocations familiales / Bénéfice mensuel	CHF	_____
Salaire versé : ☐ 12x/an ☐ 13x/an		
Autres revenus (bonus, revenus locatifs, rentes, etc.)	CHF	_____
Contribution(s) d'entretien perçues	CHF	_____
En faveur de : _____		
Total	CHF	=====

7.1.2 Charges mensuelles

Base mensuelle selon normes OPF ³	CHF	_____
<u>Partie requérante locataire :</u>		
Loyer, charges incluses	CHF	_____
<u>Partie requérante propriétaire :</u>		
Intérêts hypothécaires	CHF	_____
Frais de chauffage	CHF	_____
Impôt foncier	CHF	_____
Consommation d'eau	CHF	_____
Taxe d'épuration	CHF	_____
Assurance bâtiment + ECA bâtiment	CHF	_____
Part au logement des enfants à déduire ⁴	CHF	_____

³ Pour une personne vivant seule : CHF 1'200.- / Pour une personne seule avec enfant(s) : CHF 1'350.- / Pour un couple marié ou en partenariat, avec ou sans enfant(s) : CHF 1'700.-, ce qui représente un montant de CHF 850.- par conjoint/partenaire

⁴ Pour compléter ce montant, il faut au préalable remplir la catégorie « Situation financière de l'enfant », pour chaque enfant commun ou non commun, et plus particulièrement le point « Participation aux frais de logement du parent gardien » qui se trouve dans « Frais directs mensuels » (7.3.2).

Prime d'assurance-maladie obligatoire (LAmal)	CHF	_____
Subside	./. CHF	_____
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF	_____
<u>Frais indispensables à l'acquisition du revenu :</u>		
Frais de transport	CHF	_____
Frais de repas	CHF	_____
Nombre de repas pris à l'extérieur :		_____
Contribution(s) d'entretien à charge	CHF	_____
Versée(s) en faveur de :		_____
Frais d'enfant(s) d'un autre lit dont la partie requérante a la garde	CHF	_____
Sous total	CHF	_____
Impôts	CHF	_____
Prime d'assurance-maladie complémentaire (LCA)	CHF	_____
Frais de télécommunication	CHF	_____
3 ^{ème} pilier 3A pour indépendants ne cotisant pas au 2 ^{ème} pilier	CHF	_____
Autres frais :	CHF	_____
Sous total	CHF	_____
Total	CHF	_____

7.2 Situation financière de la partie intimée

7.2.1 Revenus mensuels

Revenu net, sans allocations familiales / Bénéfice mensuel	CHF	_____
Salaire versé : ☐ 12x/an ☐ 13x/an		
Autres revenus (bonus, revenus locatifs, rentes, etc.)	CHF	_____
Contribution(s) d'entretien perçues	CHF	_____
En faveur de :		_____
Total	CHF	=====

7.2.2 Charges mensuelles

Base mensuelle selon normes OPF ⁵	CHF	_____
<u>Partie intimée locataire :</u>		
Loyer, charges incluses	CHF	_____
<u>Partie intimée propriétaire :</u>		
Intérêts hypothécaires	CHF	_____
Frais de chauffage	CHF	_____
Impôt foncier	CHF	_____
Consommation d'eau	CHF	_____
Taxe d'épuration	CHF	_____
Assurance bâtiment + ECA bâtiment	CHF	_____
Part au logement des enfants à déduire ⁶	CHF	_____

⁵ Pour une personne vivant seule : CHF 1'200.- / Pour une personne seule avec enfant(s) : CHF 1'350.- / Pour un couple marié ou en partenariat, avec ou sans enfant(s) : CHF 1'700.-, ce qui représente un montant de CHF 850.- par conjoint/partenaire

⁶ Pour compléter ce montant, il faut au préalable remplir la catégorie « Situation financière de l'enfant », pour chaque enfant commun ou non commun, et plus particulièrement le point « Participation aux frais de logement du parent gardien » qui se trouve dans « Frais directs mensuels » (7.3.2).

Prime d'assurance-maladie obligatoire (LAmal)	CHF	_____
Subside	./. CHF	_____
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF	_____
<u>Frais indispensables à l'acquisition du revenu :</u>		
Frais de transport	CHF	_____
Frais de repas	CHF	_____
Nombre de repas pris à l'extérieur :		_____
Contribution(s) d'entretien à charge	CHF	_____
Versée(s) en faveur de :		_____
Frais d'enfant(s) d'un autre lit dont la partie requérante a la garde	CHF	_____
Sous total	CHF	_____
Impôts	CHF	_____
Prime d'assurance-maladie complémentaire (LCA)	CHF	_____
Frais de télécommunication	CHF	_____
3 ^{ème} pilier 3A pour indépendants ne cotisant pas au 2 ^{ème} pilier	CHF	_____
Autres frais :	CHF	_____
Sous total	CHF	_____
Total	CHF	_____

7.3 Situation financière de l'enfant (1 formule par enfant mineur)⁷

Prénom de l'enfant :

7.3.1 Revenus / apports mensuels

Allocations familiales ou de formation professionnelle	CHF	
Rentes	CHF	
Contribution d'entretien	CHF	
Autre revenu (salaire d'apprenti, etc.)	CHF	
Sous total	CHF	

7.3.2 Frais directs mensuels

Base mensuelle selon normes OPF ⁸	CHF	
Participation aux frais de logement du parent gardien ⁹	CHF	
Prime d'assurance maladie obligatoire (LAMal)	CHF	
Subside	./.	CHF
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF	
Frais de formation/écolage	CHF	
Frais de déplacement indispensables	CHF	
Frais de repas hors domicile	CHF	
Frais de prise en charge par des tiers (frais de garde et cantine)	CHF	
Sous total	CHF	
Prime d'assurance maladie complémentaire (LCA)	CHF	
Frais de télécommunication	CHF	
Autres frais :	CHF	
Sous total	CHF	
Total (7.3.2 – 7.3.1)¹⁰	CHF	

⁷ Vous trouverez le formulaire « Situation financière de l'enfant » sur le site de l'Etat de Vaud, à l'adresse suivante : www.vd.ch/consensus-parental

⁸ Pour un enfant jusqu'à 10 ans : CHF 400.- (CHF 200.- en cas de garde alternée)

Pour un enfant dès 10 ans révolus : CHF 600.- (CHF 300.- en cas de garde alternée)

⁹ En général : 15% par enfant ou 10% dès 3 enfants

¹⁰ Il faut soustraire les « Revenus/apports mensuels » (7.3.1) des « Frais directs mensuels » (7.3.2), ce qui permet d'obtenir le montant de l'entretien convenable de l'enfant mineur (12.5.1)

8. **Médiation**

Une médiation a-t-elle été entreprise ? ☐ oui ☐ non

La partie requérante propose-t-elle une médiation ?

☐ Oui

☐ Non : Pourquoi ?

.....

.....

9. **Mesures d'instructions particulières proposées**

☐ Aucune

☐ Rapport ciblé de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)
Sur quelle(s) question(s) ? (Points précis uniquement, pas d'enquête complète)

1.

2.

Pourquoi ?

☐ **Demande d'exécution de cette mesure en instruction
superprovisionnelle (avant audition des parties)**

Pourquoi ?

.....

☐ Travail de coparentalité

Pourquoi ?

.....

☐ Expertise pédopsychiatrique

Pourquoi ?

.....

10. Régime matrimonial

10.1 Type de régime matrimonial

Le régime matrimonial des époux est la :

- ☐ Participation aux acquêts (régime ordinaire)
- ☐ Communauté des biens
- ☐ Séparation des biens

Existe-t-il un contrat de mariage ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Existe-t-il une décision judiciaire ou administrative qui a modifié le régime matrimonial ?

- ☐ Non
- ☐ Oui : Rendue par quelle Autorité :
A quelle date :

10.2 Structure patrimoniale et masses

Liste des biens des époux :

BIENS COMMUNS / ACQUÊTS		
Type de bien	Valeur	Appartient à*

* Partie requérante = **R**

Partie intimée = **I**

En commun = **C**

BIEN PROPRES		
Type de bien	Valeur	Appartient à*

* Partie requérante = **R**

Partie intimée = **I**

En commun = **C**

DETTES		
Type de dette	Valeur	Dû par*

* Partie requérante = **R**

Partie intimée = **I**

En commun = **C**

11. Avoir prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)

- a) La partie requérante a-t-elle accumulé des avoirs prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) durant la durée du mariage ?

☐ Non

☐ Oui : les avoirs sont déposés auprès de l'institution suivante :

.....

- b) La partie requérante bénéficie d'une rente LPP ? ☐ oui ☐ non

☐ Non

☐ Oui d'un montant de CHF :

servie par l'institution suivante :

.....

.....

- c) La partie intimée a-t-elle accumulé des avoirs prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) durant la durée du mariage ?

☐ Non

☐ Oui : les avoirs sont déposés auprès de l'institution suivante :

.....

- d) La partie intimée bénéficie d'une rente LPP ?

☐ Non

☐ Oui d'un montant de CHF :

servie par l'institution suivante :

.....

.....

12. Conclusions

12.1 Prononcé du divorce

Le mariage prononcé le (date) : _____
par-devant l'officier d'Etat civil de (lieu) : _____
est dissous par le divorce.

12.2 Domicile conjugal

La jouissance du domicile conjugal est attribuée à : _____
A partir du : _____

12.3 Autorité parentale

- ☐ L'autorité parentale demeure conjointe sur l'/les enfant(s) mineur(s)
☐ L'autorité parentale ne demeure pas conjointe sur l'/les enfant(s) mineur(s) et
est attribuée à : _____

12.4 Prise en charge de(s) l'enfant(s)¹¹

- ☐ La garde de(s) l'enfant(s) mineur(s) _____ est attribuée à : _____

Le droit de visite de _____ s'exercera ainsi : _____

Semaine 1

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin														
Midi														
Après-midi														
Soirée														
Nuit														

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

¹¹ Précisez à quels enfants les conclusions s'appliquent au moyen des lettres a) à g) lorsque celles-ci ne sont pas identiques pour tous. Vous trouverez des formulaires supplémentaires « Conclusions relatives à la prise en charge de(s) enfant(s) » sur le site de l'Etat de Vaud à l'adresse suivante : www.vd.ch/consensus-parental

☐ La garde de(s) l'enfant(s) mineur(s) _____ est exercée de manière alternée.

La garde alternée s'exercera ainsi :

Semaine 1

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin														
Midi														
Après-midi														
Soirée														
Nuit														

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Le domicile légal de(s) l'enfant(s) _____ est fixé :

☐ chez la partie requérante

☐ chez la partie intimée

12.5 Contribution d'entretien en faveur de(s) l'enfant(s)

12.5.1 Coût d'entretien convenable¹²

Le coût d'entretien convenable de l'enfant mineur :

Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____
Prénom : _____	est fixé à CHF : _____

¹² Il faut reporter le total obtenu sous « Situation financière de l'enfant », pour chaque enfant mineur commun

12.5.2 Contribution d'entretien en faveur de(s) l'enfant(s) mineur(s)

Je conclus à ce que le Tribunal :

- ☐ fixe la contribution d'entretien due en faveur de chaque enfant par :
 - ☐ la partie requérante ☐ avec effet au : _____
 - ☐ la partie intimée ☐ avec effet au : _____
- ☐ répartisse entre les parties les charges d'entretien de(s) l'enfant(s)
 - ☐ avec effet au : _____

12.5.3 Allocations familiales et rentes complémentaires pour enfants

Les allocations familiales et rentes complémentaires pour enfants seront :

- ☐ perçues la partie requérante ☐ avec effet au : _____
- ☐ perçues par la partie intimée ☐ avec effet au : _____
- ☐ réparties entre les parties ☐ avec effet au : _____

12.5.4 Bonification pour tâches éducatives

La bonification pour tâches éducatives au sens de l'art. 52fbis RAVS est attribuée :

- ☐ à 50% à chacun des parents
- ☐ à 100% à : _____

12.6 Contribution d'entretien entre époux

- ☐ Aucune contribution d'entretien n'est due entre époux.
- ☐ Une contribution d'entretien mensuelle
 - de CHF : _____
 - est due par : _____
 - en faveur de : _____
- ☐ Limitation et modification dans le temps : _____

12.7 Liquidation du régime matrimonial

☐ Je requiers que le régime matrimonial soit dissous et liquidé en l'état, chaque partie étant reconnue propriétaire des biens en sa possession et débiteur des dettes à son nom

☐ Dans le cadre de la liquidation du régime matrimonial, je requiers la propriété des biens suivants :

1. _____
2. _____
3. _____

☐ Dans le cadre de la liquidation du régime matrimonial, je requiers que _____ soit condamné(e) à verser à _____ les montants suivants :

1. _____
2. _____
3. _____
4. ☐ Le montant sera chiffré sitôt que les éléments seront connus

13. Avoirs prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)

☐ Les avoirs prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) accumulés durant le mariage sont répartis par moitié chacun entre les époux.

☐ Les avoirs prévoyance professionnelle vieillesse, survivant et invalidité (LPP) sont répartis de la manière suivante :

14. Frais de procédure

☐ Je conclus à ce que le Tribunal statue sur les frais et dépens et leur répartition.

Date : _____

Signature : _____



15. Pièces à joindre

1. Attestation de participation à la séance d'information ou preuve d'inscription
2. Certificat de famille récent ou, à défaut, acte de mariage et acte de naissance de chaque enfant
3. Décision MPUC ou antérieure en rapport avec le mariage ou la prise en charge des enfants
4. Dernière décision de taxation fiscale
5. Dernière déclaration fiscale
6. Fiches de salaire des six derniers mois et dernier certificat de salaire
7. Résultats des trois derniers bouclements comptables de l'entreprise lorsque la partie requérante ou son représentant légal est un indépendant
8. Pièces relatives aux allocations familiales
9. Attestations relatives aux autres revenus (rentes, location d'immeubles, revenus de titres, aide sociale, chômage, etc.)
10. Jugements ou conventions relatives aux pensions alimentaires perçues
11. Pièces relatives aux frais de logement (contrat de bail, intérêts des dettes hypothécaires, impôt foncier, chauffage, ECA ménage et habitation, assurance RC privée/ménage et immeuble, etc.) et attestations relatives à leur paiement régulier
12. Pièces relatives au montant des primes d'assurance maladie (LAmal et LCA), y compris les éventuels subsides, et les attestations relatives à leur paiement régulier
13. Pièces attestant des frais médicaux réguliers non remboursés
14. Pièces relatives aux frais de transport (abonnement des transports publics, leasing, assurance véhicule, etc.)
15. Bordereau d'acomptes d'impôts et attestations relatives à leur paiement régulier
16. Jugements ou conventions relatives aux pensions alimentaires versées et attestations relatives à leur paiement régulier
17. Tous frais relatifs aux enfants (prime d'assurance maladie LAmal et LCA, frais médicaux, frais de formation, frais de prise en charge par des tiers, activités extrascolaires) et attestations relatives à leur paiement régulier
18. Factures de télécommunication
19. Pièces attestant du revenu des enfants (contrat d'apprentissage, etc.)
20. Les pièces relatives aux immeubles en propriété
21. L'état de tous les avoirs bancaires et des titres au jour de la demande
22. L'état des dettes
23. Attestation(s) de l'avoir de prévoyance professionnelle 2ème pilier accumulé par la partie requérante du jour du mariage au jour de la demande en divorce, avec mention de la faisabilité du partage

24. Toutes autres pièces utiles.

_____.

_____.

_____.